

L'EFFA-CEUR

Le comité technique local, consacré aux suppressions d'emplois s'est tenu le 21 janvier 2020.

F.O.-DGFIP a rappelé dans sa déclaration liminaire l'impact de ces suppressions d'emplois subies par les agents depuis des années : dégradation des conditions de travail, agents en souffrance...

F.O.-DGFIP a évoqué également les décrets d'application de la Loi de transformation de la fonction publique, la mobilisation contre la réforme des retraites.

19 suppressions d'emplois

La règle est que la DGFIP doit « contribuer équitablement » à l'effort de guerre alors qu'elle représente seulement 5 % des effectifs de la fonction publique d'État.

Où est l'équité puisque nous subissons la majorité des suppressions d'emplois depuis des années !!!

1/4 des EFFECTIFS SUPPRIMÉS

Depuis sa création en 2008, la DGFIP a perdu environ 1/4 de ses effectifs pour se stabiliser à environ 100 000 agents pour 2020.

Depuis le début des années 2000, ce sont près de 40 000 emplois supprimés au total dans notre direction (et nos 2 ex-directions DGI et DGCP).

La Marne a subi une perte équivalente de 257 emplois depuis 2010 soit 1/4 de ses effectifs. Pour 2020, notre département compte 725 emplois Équivalents Temps Plein (ETP).

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Marne	28	28	17	16	24	20	26	23	25	31	19	257
France	2565	2667	2438	2023	1988	2000	2130	1630	1600	2130	1500	22671

RESTRUCTURATIONS et PRIMES

Le désarroi grandit parmi les agents dont les services seraient touchés par les restructurations à venir avant même la date officielle. Certains se positionnent pour effectuer une mutation mais quid d'une éventuelle prime. Si la Direction Générale applique strictement la règle, les agents mutés pour tout autre motif que pour

« restructurations » ne pourront pas obtenir de PRS (Prime pour Restructuration de Service)

FUSION des SPF

La fusion des Services de Publicité Foncière de Reims, Châlons et Épernay est annoncée pour le 6 avril 2020.

**Pour de plus amples explications, n'hésitez pas à contacter vos représentants FO-DGFIP
Christelle HANTISSE - Catherine LADIRAY - Simon BUR - Sylvain COMMENCAIS**

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS

Tél : 06 17 40 61 39 / Mail : fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr / FO51 : fo-dgfip-sd.fr/051/

**SUPPRESSION des ESPÈCES**

Encore un exemple d'externalisation de nos services, faire encaisser les recettes de l'État par les buralistes ou autres sites prestataires de la Française des Jeux.

La Marne fait partie des départements préfigurateurs et la DDFIP 51 sera même centralisateur national du fichier des encaissements, l'application CLO étant

exploitée par l'ESI de Châlons.

Le service de la comptabilité est en première ligne pour la mise en œuvre de ce projet et tout ça sans effectif supplémentaire !!!

Les usagers marnais pourront se rendre chez les 55 buralistes (nombre de partenariats signés pour le moment) pour payer impôts, amendes ou factures de cantine et les caisses de nos services seront progressivement supprimées. À terme, il n'en restera plus que deux : une à Châlons et une à Reims.

F.O.-DGFIP a voté contre ce projet qui supprime une de nos missions.

Service	Emplois	Solde
SPF-E Reims	- 1 B	- 1
PCE Reims	- 1 B	- 1
BDV Epernay	- 1 A	- 1
SIP Reims	- 1 B	- 1
PCRP Epernay	- 1 B, - 1 C	- 2
Trés Dormans	- 1 IDIV CN, - 2 B (Fermeture au 1 ^{er} janvier 2020)	- 3
SIP Châlons	- 1 B	- 1
SIE Epernay	- 1 C	- 1
Trés Epernay Municipale	+ 2 B (Transfert Dormans)	+ 2
Trés Reims Municipale	- 1 B	- 1
Trés Châlons HLM	- 1 IDIV CN, - 3 B, - 1 C	- 5
Direction CSP	- 1 B	- 1
Direction SFACT	- 2 B, + 1C (compétence supplémentaire BLOC 2)	- 1
Direction (autres services)	- 1 IDIV CN, - 2C, + 1 IDIV CN (Transfert Dormans)	- 2
Direction		- 19

**Pour de plus amples explications, n'hésitez pas à contacter vos représentants FO-DGFIP
Christelle HANTISSE - Catherine LADIRAY - Simon BUR - Sylvain COMMENCAIS**

DDFiP 12 rue Sainte Marguerite 51000 Châlons en champagne
Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAIS

Tél : 06 17 40 61 39 / Mail : fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr / FO51 : fo-dgfip-sd.fr/051/